ÉDUCATION

Le collège Michel de Montaigne à Périgueux intègre le groupe des 9 collèges labellisés 100% Bio, local et fait maison en Dordogne

Le collège Michel de Montaigne de Périgueux a reçu le label Ecocert mention "Excellence" 100% bio mardi 16 mai 2023. Une labellisation qui vient récompenser le travail de l'équipe de cuisine engagée depuis plusieurs années en faveur d'une alimentation bio, locale, saine et de saison.

Publié le 16 mai 2023

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Dordogne est fortement engagé en faveur de l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective. Le Département fait d'ailleurs figure d'exception en la matière sur le territoire national. Son projet alimentaire pour ses collèges est source d'inspiration pour de nombreuses collectivités et a d'ailleurs été reconnu à l'échelle européenne.

Pour sa part, le collège Michel de Montaigne de Périgueux est engagé depuis de nombreuses années en faveur d'une alimentation bio, locale et de saison. En juin 2015, le collège a été labellisé Ecocert de niveau 1 devenant, à cette époque, le premier établissement scolaire du second degré de l'ex-Aquitaine à atteindre ce niveau.

Depuis, ce collège n'a cessé de poursuivre et de progresser grâce, notamment, à l'implication totale de son ancien chef de cuisine, M. Jean-Marc TREILLIS, épaulé par son équipe et bénéficiant du soutien de la direction du collège et des services du Département. Dès 2018 et en seulement 3 ans, le collège a obtenu le label Ecocert de niveau 3 avec plus de 56% de produits bio servis.

En 2021, le Département a souhaité engager les 3 collèges publics de la ville de Périgueux relevant de sa responsabilité en matière de restauration scolaire pour une alimentation 100% bio, local, fait-maison et de saison. L'équipe de cuisine du collège Michel de Montaigne a adhéré immédiatement à ce projet tout en restant attentive aux conseils techniques apportés par les services du Département.

Le nouveau chef de cuisine de cet établissement, Gilles VADIN, qui a pris ses fonctions en septembre 2022, a su, très rapidement, mobiliser son équipe afin de poursuivre et d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, fait-maison et de saison.

L'organisme ECOCERT a validé le label niveau 3 « Excellence » 100% bio pour le collège Michel de

L'organisme ECOCERT a validé le label niveau 3 « Excellence » 100% bio pour le collège Michel de Montaigne de Périgueux le 15 décembre 2022, permettant à l'établissement d'intégrer le groupe des 9 collèges publics de Dordogne ayant déjà atteint ce niveau de labellisation (Pierre Fanlac à Belvès, Jean Rostand à Montpon-Ménestérol, Alcide Dusolier à Nontron, Léo Testut à Beaumont, Jean Moulin à Coulounieix-Chamiers, Jean Ladignac à Saint-Cyprien, Anne Frank et Clos Chassaing à Périgueux).

Une opération de lutte contre les ilôts de chaleur.

Le collège Michel de Montaigne, qui compte 591 élèves, est un établissement de centre-ville bénéficiant de bâtiments et d'espaces extérieurs spacieux. Parmi les projets portés par l'établissement figure celui d'aménager et de végétaliser la cour extérieure : le projet "Montaigne Tout Cour".

Les espaces extérieurs du collège sont en effet vastes mais manquent cruellement de végétalisation et d'espaces de détente. De plus, certains bâtiments sont fortement exposés à la chaleur du fait d'un manque de zones d'ombrage. Aussi, dès 2022, l'équipe de direction de l'établissement a sollicité le Département afin d'accompagner un groupe d'élèves de tous niveaux dans l'élaboration d'un projet participatif d'aménagement et de végétalisation de la cour extérieure.

Ainsi, différentes directions de la Collectivité se sont mobilisées afin d'accompagner ce groupe d'élèves encadré par une enseignante dans la mise en œuvre d'une démarche de « Design de Service ». Les élèves ont donc pu appréhender toutes les phases nécessaires à l'élaboration d'un projet participatif centré sur l'utilisateur :

- Analyse des attentes et besoins selon le type et le profil d'utilisateur ;
- Réalisation de questionnaires adaptés et ciblés selon le type d'utilisateur ;
- Participation à des interviews et analyse d'enquête ;
- Prototypage et conception de la « cour idéale » ;
- Rencontres avec des professionnels afin d'appréhender et prendre en compte les contraintes techniques et financières liées à la mise en œuvre du projet.

Un premier aménagement extérieur pourrait être réalisé dès l'été 2023, avant un réaménagement plus global de la cour en 2024.

La remise du label 100% bio, local et fait maison au collège Michel de Montaigne

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-f2afc2076e-22333541?

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-f2afc2076e-22333541?